



Parties communes spéciale

Par **chayna**, le **28/06/2015** à **19:59**

Bonjour maitre,
je suis copropriétaire dans un immeuble de 4 appartements je suis a l'étage ainsi qu'un autre copropriétaire, nous possédons a tous les deux une partie commune spéciale ou se trouve deux placards un chacun , une porte avec clef separe cette partie commune speciale et la partie commune générale jusqu'à présent cette porte est fermée a clé mais aujourdh'hui l'autre copropriétaire veut la laissée ouvert mais moi non qu'elle est mon droit et mes devoirs merci

Par **domat**, le **28/06/2015** à **20:17**

bjr,
si c'est, comme je l'ai compris, une partie commune générale, vous ne pouvez pas en interdire l'accès aux autres copropriétaires.
cdt